

Entreprises Domi-génie fait son apparition à Thann

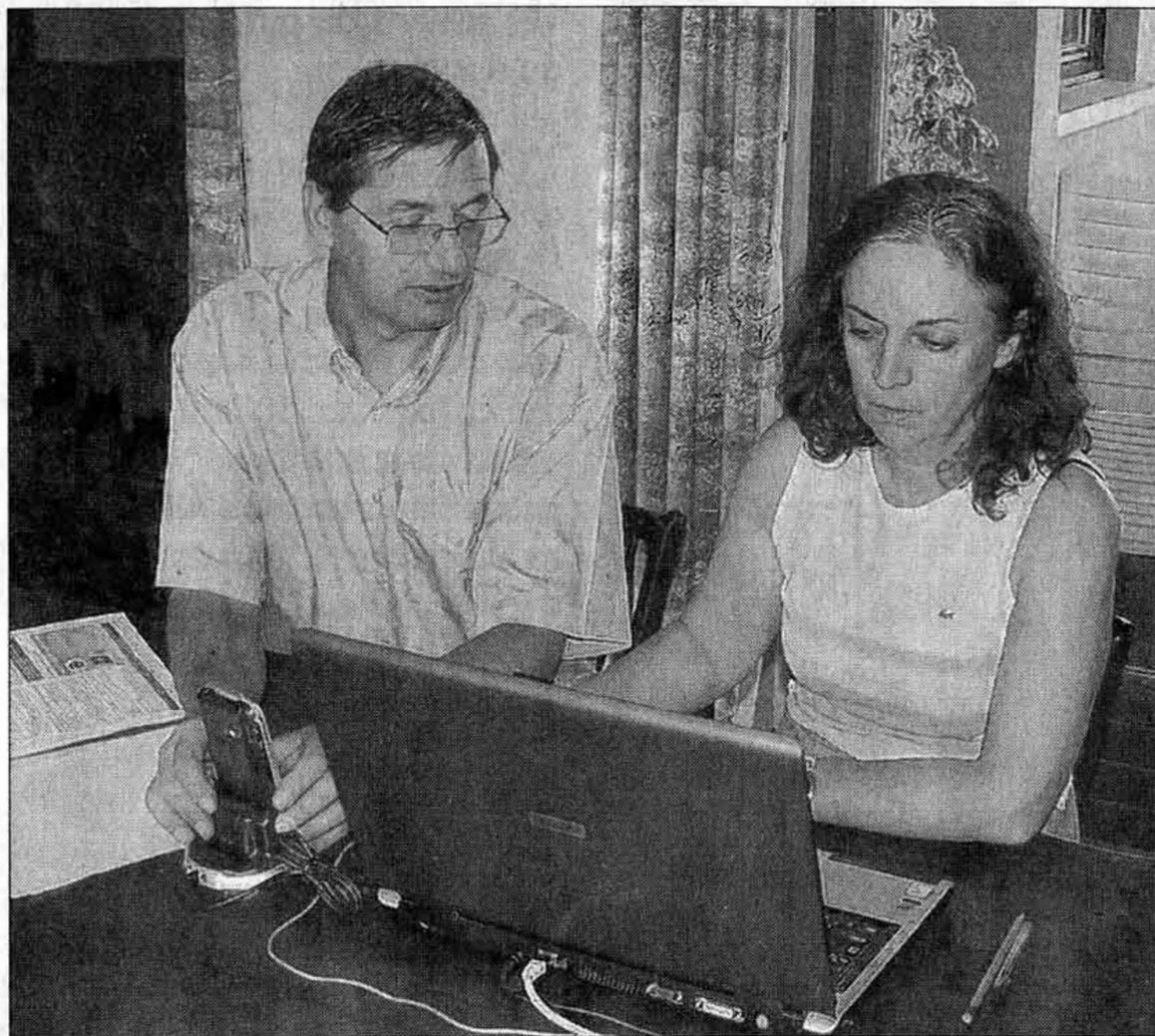
La société Domi-génie œuvre dans le domaine du service technique et informatique à la personne.

Après avoir été directeur technique de la société Orly à Vieux-Thann pendant près de 30 ans, Roland Leicher, ingénieur diplômé, vient de créer une entreprise de services à la personne à Thann, spécialisée en informatique et petits travaux techniques : Domi-génie.

« Enfant j'étais déjà passionné de systèmes automatiques, robots et autres »

Ce faisant, Roland Leicher concrétise un rêve d'enfance : « Enfant j'étais déjà passionné de systèmes automatiques, robots et autres. Les jeux de construction de toutes sortes, l'électricité et l'électronique étaient ma principale occupation.

À 12 ans, j'ai réalisé mes premiers montages électroniques, puis j'ai automatisé la circulation de mes trains électriques. J'ai écrit mes premiers programmes sur cartes perforées en 1976. Quelque temps après, j'ai commencé à construire mes premiers « ordinateurs personnels », les



Roland Leicher, créateur de Domi-génie, assure aussi une formation informatique personnalisée à domicile. Photo DR

pièces étaient encore difficiles à trouver [...] Windows et l'internet n'étaient pas encore nés ! » Passionné et très actif dans le domaine des nouvelles technologies, dès qu'elles présentent un intérêt domestique ou professionnel, Roland Leicher essaye de participer à leur développement et cherche à les rendre accessibles et utilisables par le grand public.

« J'ai, par exemple, dès le début de l'internet, développé plusieurs sites dynamiques, bien avant que l'on ne parle du « Web 2 ».

Dans le cadre de mon investissement dans le milieu sportif et associatif, j'ai aussi développé plusieurs

sites reconnus et utilisés par un grand public au niveau régional et national.

Je suis également formateur en gestion informatique et chronométrage. »

Des compétences administratives, juridiques et techniques

Autre corde à l'arc de Roland Leicher : grâce à sa longue expérience professionnelle, il a acquis des compétences administratives, juridiques et techniques qui vont bien au-delà de l'informatique et

de la domotique : « Ceci me permet d'assurer un maximum de services pour mes nouveaux clients. »

La nouvelle entreprise Domi-Génie est agréée dans le cadre de la loi Borloo, ce qui permet à ses clients particuliers d'obtenir une réduction ou un crédit d'impôt sur les prestations réalisées.

Elle est également habilitée à accepter les Chèques emploi service (Cesu).

Réparer plutôt que remplacer

Dans le cadre de son activité d'assistance et dépannage, Domi-Génie ne vend pas de matériel ou de logiciels, et privilégie donc la réparation, plutôt qu'un remplacement systématique. De ce fait, elle peut intervenir quelle que soit l'origine du matériel (cadeaux ou acquisitions sur internet par exemple).

Parmi ses domaines d'activité on trouvera l'assistance et l'aide internet et informatique, la formation informatique personnalisée à domicile mais également l'assistance « pannes domestiques », la réalisation de petits travaux, la vigilance temporaire et l'aide administrative.

■ **CONTACTER** Domi-génie, 15 rue de la Paix 68800 Thann. Tél : 03.89.26.47.91 - 06.07.60.96.78, Site internet : domi-genie.com